

L'hon. M. Stanfield: Je la comprenais.

Le très hon. M. Trudeau: ... pas plus qu'il ne la comprend maintenant.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de York-Sud a la parole.

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Charlevoix invoque-t-il le Règlement?

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Oui, monsieur l'Orateur.

Vous avez signalé, tout à l'heure, que la question que j'ai posée ne se rattachait pas à celle que le chef de l'opposition avait posée. Il s'agissait de connaître les intentions du gouvernement concernant la création de nouveaux emplois, de même que les remèdes appliqués pour enrayer le chômage. Voilà pour quoi je désire poser une question supplémentaire au ministre.

M. l'Orateur: J'ai dit à l'honorable député qu'à mon sens, la question supplémentaire n'était pas strictement rattachée à celle posée tout d'abord par l'honorable chef de l'opposition. Je crois qu'avant de revenir à l'honorable député, pour lui permettre de poser toutes les questions supplémentaires qu'il voudra poser, je devrais tout d'abord donner la parole à l'honorable député d'York-Sud, qui désire poser une question supplémentaire, après quoi je reviendrai immédiatement à l'honorable député de Charlevoix.

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE—LA DATE DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

[Traduction]

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre la question suivante. Étant donné que le taux de chômage auquel on s'attend cet hiver sera malheureusement très élevé, et comme les provinces et les municipalités vont devoir entreprendre des travaux afin de réduire ce chômage dans une certaine mesure, le premier ministre envisage-t-il la possibilité d'avancer la date de la conférence fédérale-provinciale qui, paraît-il, doit avoir lieu le 6 décembre, à la fin d'octobre ou au début de novembre, afin que les municipalités et les provinces ainsi que les autorités fédérales puissent établir des programmes?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il me semble avoir dit clairement à la Chambre que le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour fixer le plus tôt possible une date pour la conférence. Nous n'avons pas utilisé le fait que cette date n'a pas été encore fixée comme prétexte à l'inaction, mais nous savions pertinemment que la Chambre et tous les citoyens voulaient que cette date soit fixée sans tarder. Voilà pourquoi le gouvernement a proposé une date plus rapprochée. Lorsque le chef du Nouveau parti démocratique a suggéré la fin octobre, il supposait évidemment qu'une semaine après les élections ontariennes, il pourrait y avoir une réunion fédérale-provinciale de quelque importance. Il suppose sans doute que le chef conservateur sera réélu.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Nous du gouvernement n'en sommes pas aussi sûrs. Nous pensons que les électeurs pencheront plutôt vers une administration libérale.

[Le très hon. M. Trudeau.]

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Il nous est donc impossible de partager l'opinion du chef du Nouveau parti démocrate et de M. Schreyer, selon laquelle M. Davis va se faire réélire premier ministre de l'Ontario.

M. Baldwin: Un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le député de Peace River invoque le Règlement.

M. Baldwin: Votre Honneur a déjà dit, si je ne m'abuse, que nous n'avions pas le droit de poser de questions sollicitant une opinion. De même, le premier ministre n'a pas le droit de nous faire part de son opinion, surtout lorsqu'il s'agit d'une opinion erronée.

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député de York-Sud a la parole.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je vais faire une nouvelle tentative, bien que le premier ministre plaisante sur un sujet aussi important que le chômage.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Puis-je dire aux députés d'en face qu'hier le premier ministre a accusé certains d'entre nous de politicien? Et si ce n'est pas ses propos, qu'a-t-il dit?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il me semble que nous n'avançons guère cet après-midi. Nous pourrions peut-être revenir à la période des questions et j'espère que questions et réponses seront courtes et précises.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre s'il est disposé à envisager à nouveau la possibilité d'avancer à la fin d'octobre ou au début de novembre la date de la rencontre prévue pour le 6 décembre? Si ce n'est pas possible pour la fin d'octobre, pourrait-il envisager une date dans la première moitié de novembre, ce qui laisserait un peu de temps pour mettre au point des projets d'emplois d'hiver. Puis-je demander aussi que le premier ministre ne réponde pas en plaisantant comme ...

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'ai bien précisé à la Chambre et en fait dans ma lettre d'hier au premier ministre Schreyer, que je verrais très favorablement une date bien plus rapprochée, si cela pouvait s'arranger. Si le chef du NPd peut convenir d'une date plus prochaine avec les provinces, nous serions tout à fait d'accord. Il faudrait pour cela que 11 chefs de gouvernement tombent d'accord sur une date précise et la chose n'est pas toujours facile. C'est pourquoi, dès juillet dernier, j'avais proposé des dates à tous les premiers ministres et nous avons procédé comme dans le passé, en toute bonne foi, en invitant les provinces à nous dire si la date leur convenait et sinon, laquelle elles préféreraient.

• (3.00 p.m.)

Si je dis que nous ne devrions pas faire de politicien dans ce domaine. c'est que cette méthode nous a toujours réussi dans le passé. Je regrette qu'un certain premier ministre se soit servi de ces renseignements, jusqu'ici d'ordre confidentiel, comme d'un instrument politique.